

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2881

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

Jugement d'ouverture

Date : 20 mars 2023.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

852 912 070 RCS Lille Métropole.

TGC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : L'entreprise générale de tous travaux publics et privés, notamment la construction, la rénovation, la décoration, l'aménagement, l'installation de tous bâtiments, locaux, appartements, édifices, monuments et autres, l'exécution de tous travaux de terrassement, de maçonnerie ou béton armé, tous travaux de carrelage, électricité, plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie se rattachant à la construction ou à la réparation et réfection d'immeubles. La fourniture de toutes prestations techniques et de tous services y relatifs, en particulier la liaison et la coordination entre les techniciens, les entreprises et maître d'ouvrage, la direction, la surveillance des travaux et la coordination des différents corps d'état, contractant général. La conclusion de tout accord de sous-Traitance avec tous corps de métiers et d'état. L'import-Export. La création, l'acquisition, la prise en gérance et l'exploitation directe ou indirecte de toute entreprise répondant à l'objet ci-dessus..

Adresse : 10, rue Marcel Dassault B2, 59700 Marcq en Baroeul.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 septembre 2021, désignant liquidateur : SCP BTSG prise en la personne de Maître Antoine BARTI 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6ème étage 59200 TOURCOING. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.